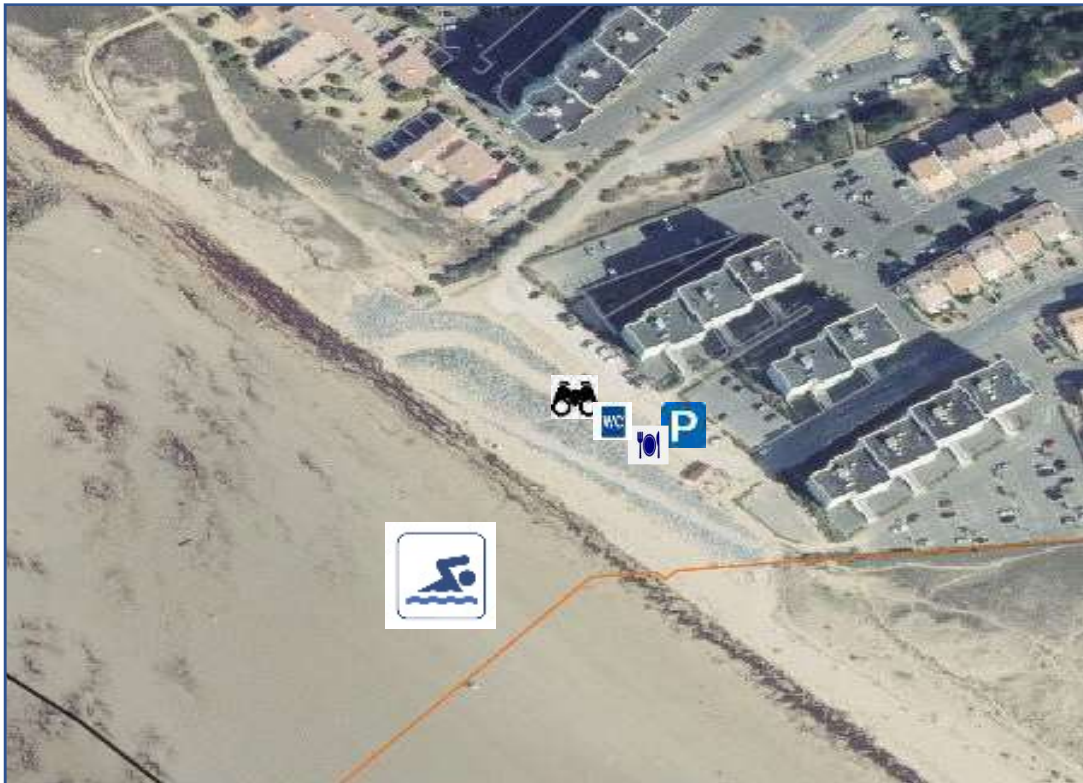


5.2 Synthèse du profil

Profil de baignade de la plage

LES BECS

CARACTERISTIQUES DE LA BAIGNADE DE LA PLAGE DES BECS



Surveillance :

Du 03/07 au 29/08 de 11h à 19h

Responsable de la baignade :

Mme le Maire Kathia VIEL



Zone de baignade



Poste de secours



Parking



WC publics



Snack

Animaux interdits sur la plage de 9h à 19h

Qualité de l'eau

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement directive 2006/7/CE	Eau de qualité excellente	Eau de qualité excellente	Eau de qualité excellente	Eau de qualité excellente	Eau de bonne qualité
Aucune fermeture de baignade ces dernières années					

En cas d'observation d'une pollution et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 59 94 00

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION

○ Principales sources de pollution :

Pas de sources de pollution majeures

○ Zone d'affluence de la plage

Pas de source de pollution majeure

Sources mineures :

- Activités estivales
- Animaux sauvages
- Animaux domestiques








ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE

MISE EN PLACE DE MESURE DE PROCESSUS D'ALERTE ET DE GESTION ACTIVE EN CAS DE POLLUTION

- Tenu d'un cahier de baignade : observation et analyse des événements
- Incitation au ramassage des déjections canines et équinées
- Lutte contre les vidanges de camping-car

5 – 3 Synthèse du profil

profil de baignade de type 1 pour la plage de « Les Becs » à Saint Hilaire de Riez

Profil de baignade de la plage Les BECS					
Date d'élaboration : Novembre 2012					
Date de la mise à jour : oct 2021					
Caractéristiques de la baignade			Vue aérienne de la zone de baignade		
<p>Nom de la Baignade : Plage Les Becs Commune : Saint Hilaire de Riez Département : Vendée (85) Région : Pays de la Loire Personne responsable de la baignade : Mme le Maire Kathia VIEL Période de surveillance : 03/07 au 29/08 Heures de surveillance : de 11h à 19h Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 300 personnes</p>					
<p>Animaux domestiques interdits sur la plage de 9h à 19h</p>			<p>Vue aérienne de la zone de baignade : plage des Becs</p> 		
 Poste de secours surveillance de plage  Zone de Baignade  WC public  snack  parking					
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact (s)	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alertes	Procédures	Principales mesures de protection des pollutions
Assainissement collectif	nul	éloignée	-	-	-
Assainissement non collectif	nul	éloignée	-	-	-
Rejet eaux pluviales	nul	éloignée	-	-	-
Activités sur la plage	Négligeable à faible :	0 m	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Agriculture	nul	éloignée	--	-	-
Artisanat / industrie	nul	éloignée	-	-	-
Pollution inter humaine	Négligeable à faible	0 m	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Animaux sauvages	Négligeable à faible	Aléatoire	-	-	Tenue d'un cahier de baignade
Animaux domestiques	Négligeable	Aléatoire	-	-	Incitation à ramasser les déjection canines et équines